

ASSEMBLEE DE LA FEDERATION JURASSIENNE DE TIR

Le 5e Tir cantonal 2023 prend ses marques

- **Les délégués** de 40 sociétés (sur 42), ainsi que les invités et les représentants des différentes associations romandes, ont pris part à l'assemblée de la FJT, à Courgenay, sous la présidence de Yannick Vernier.



- **A quatre ans du 5e Tir cantonal jurassien (2023)** le nom du président du CO a été dévoilé en la personne de Charles Juillard, ministre des finances, excusé à l'assemblée en raison d'un autre engagement.

Comme on pouvait s'y attendre, la votation du 19 mai prochain, relative à la révision de la Loi sur les armes, a été en quelque sorte le fil conducteur des débats. Après l'introduction du président cantonal rappelant toute l'importance de la votation dont l'issue pourrait mettre en péril l'avenir du tir populaire en Suisse, le représentant du Comité central FST Ruedi Meier a repris les principaux éléments de la conférence de presse du Conseil fédéral où Karine Keller-Sutter a fait une «déclaration manifestement trompeuse que la FST et la Communauté d'intérêts du tir suisse ne peuvent admettre sans réagir, notamment lorsqu'elle déclare que la directive de l'UE n'est pas un pacte de lutte contre le terrorisme mais qu'elle vise à protéger la population contre l'utilisation abusive des armes à des fins criminelles». Pour la FST et les tireurs, la directive «a été édictée dans le but de désarmer les possesseurs d'armes légales».



Pour Ruedi Meier, il s'agit de convaincre le peuple suisse de dire «non» à cette dictature sur les armes avec l'appui de toutes les associations liées au tir et des comités locaux créés dans différents cantons (Yannick Vernier est la personne de coordination pour le Jura). « C'est une question d'engagement, de solidarité et de détermination », poursuit le porte-parole FST avec des félicitations à l'égard des jeunes pousses jurassiennes qui ont nom Audrey Gogniat, Alain Lachat, Nathan Montavon, Sévan Bendit et autre Téo Tobler. Et de rappeler trois grands événements futurs: la présence de la FST à la Fête fédérale de gymnastique (juin

L'assemblée en bref

Ouverture en fanfare.

Comme à l'accoutumée, les débats ont débuté en fanfare aux accents de *L'Ancienne* de Courgenay, qui a interprété quelques morceaux de son riche répertoire, sous la baguette de Philippe Godinat. Un ensemble de qualité où la relève laisse présager de l'avenir de la société.

Messages.

Martial Courtet (ministre de la formation, de la culture et des sports), ainsi que Didier Jolissaint (maire) ont apporté le salut du Gouvernement et de la commune de Courgenay. Gabriel Voirol (président du Parlement), Damien Scheder (protection de la population et sécurité) figuraient également parmi les nombreux invités présents.

Rapports d'activités.

Après l'adoption des premiers points de l'ordre du jour, l'assemblée a aussi accepté tous les rapports techniques sans aucune remarque, de même que celui des comptes qui présentent un bénéfice d'exercice de 527 fr 92, alors que le budget 2019 est devisé sur un déficit présumé de 6220 francs.

Rapport officier de tir.

Le rapport de l'officier de tir Fabien Kohler était concentré essentiellement sur le problème de la

2019), le Tir fédéral des jeunes à Frauenfeld (juin-juillet 2019) et la Fête fédérale de tir 2020 à Lucerne). «Abordons les défis avec confiance et le tir populaire prospérera en Suisse», conclut l'ex-président FJT.

Soutien de l'Armée au Conseil fédéral...

Dans son message, le représentant de l'Armée, le brigadier Guy Vallat, ne s'est pas fait que des amis dans le Jura, annonçant d'emblée que la position de l'Armée sur la Directive UE est claire avec son soutien au Conseil fédéral: «L'Armée estime que cette révision contribue à améliorer la traçabilité des armes à feu et donc qu'elle aide à lutter contre l'utilisation abusive et violente de celles-ci... Un jour peut-être d'ailleurs contre nos propres soldats à la garde ou lors d'un transport de munitions.»

La révision n'empêche pas, selon Guy Vallat, toutes celles et tous ceux qui souhaitent détenir des armes de le faire; de participer à des concours ou à des fêtes de tir, de s'engager dans des sociétés de tir. Elle n'entraîne pas de diminution de l'état de préparation à l'engagement de l'Armée puisqu'elle permet toujours aux soldats de conserver leurs armes à domicile entre les services et, s'ils le souhaitent, d'avoir la possibilité de les acquérir une fois leurs obligations terminées. «A nous finalement (tireur, militaire, parent, sociétaire politique ou sportif) de décider lors de la votation du 19 mai prochain». Guy Vallat s'est également exprimé sur le développement («en bonne voie») de l'Armée mis en œuvre le 1er janvier 2018.

La réaction ne s'est pas fait attendre dans l'assemblée, notamment par l'intermédiaire de Thomas Stettler, président de la Société de tir de Soyhières et tireur émérite : «Je ne peux pas accepter que l'armée – à laquelle les sociétés de tir fournissent année après année des prestations de haute qualité – dénigre au point de traiter comme nul l'engagement de tireurs expérimentés pour garantir la sécurité dans les stands. Des propos inadmissibles de la part de gens payés envers des sociétaires qui s'engagent sans compter. Les tireurs font tout pour éviter quelconque accident. Pour cela, vous devriez les remercier et pas les écraser avec vos directives.»

Et de poursuivre: «La révision sur les armes demande que le détenteur devra obligatoirement adhérer à une société de tir. Le comité assumera une responsabilité alors qu'il n'a pas les outils pour vérifier si celui-ci est mal intentionné. Cette charge doit rester une tâche policière. La révision manque totalement sa cible; elle est inutile et même nuisible car elle n'empêchera personne de commettre un attentat.» Une intervention qui a recueilli les applaudissements de toute l'assemblée.

JEAN-CLAUDE VUILLE

sécurité hors et dans les stands, ainsi que sur l'importance des cours de répétition et des cours pour moniteurs. «La sécurité, a-t-il rappelé, doit être la priorité centrale de toutes les activités de tir. Il ne doit donc ici exister aucun compromis.»

Responsable petit calibre.

Si le comité est au complet (12 personnes), la FJT est encore à la recherche d'un chef de match petit calibre, hors comité central. Avis aux amateurs. A relever qu'aucune admission, ni démission, n'est à enregistrer.

Activités 2019.

Toutes les dates des tirs et championnats figurent dans le rapport annuel adressé aux sociétés. En ce qui concerne le Tir fédéral en campagne (24/26 mai), il aura lieu sur les places suivantes: Saint-Ursanne, Epiquerez, Bure, Fregiécourt, Bassecourt/Develier, Châtillon et Corban pour le 300 m; En Varmen, La Lovère, Bambois et Saignelégier pour le pistolet.

Assemblée 2020. - Les prochaines assises FST auront lieu dans le Giron des Franches-Montagnes, le samedi 7 mars 2020. JCV

Charles Juillard, Président du Comité d'organisation du 5^{ème} TCJU23

Contacté par le comité central, le ministre des finances Charles Juillard (excusé samedi lors de l'assemblée) a finalement fait acte de candidature à la présidence du Comité d'organisation du 5^e Tir cantonal jurassien 2023. Elu à l'unanimité et par acclamations, il succède à cette fonction à Jean Eckert (1984), André Bacon (1991), Pierre Paupe (2001) et François Lachat (2013).

Originaire de Damvant, né le 17 décembre 1962 et domicilié à Porrentruy, Charles Juillard est un fervent défenseur du tir. Maîtrisant parfaitement les techniques de ce sport (pistolet et arme longue) Charles Juillard a obtenu les galons de bon tireur à l'armée où il a, notamment, réalisé le meilleur résultat au tir de concours et décroché plusieurs mentions.

Engagé politiquement depuis plus de vingt ans après une maturité classique à Porrentruy, puis des études de droit à l'Université de Neuchâtel, Charles Juillard a occupé la fonction de député de 1998 à 2006, année de sa présidence au Parlement jurassien, suivie la même année de son accession au Gouvernement, dont il assumera la présidence en 2010, 2014 et 2016 avec le titre de ministre des finances, de la justice et de la police (aujourd'hui Département des finances DFI).

Parmi ses nombreux mandats politiques actuels, on citera notamment ceux de vice-président du PDC suisse, de président de la Conférence intercantonale des directeurs des finances, de membre de la Conférence latine des chefs des Départements de justice et police, de membre de la Conférence des gouvernements cantonaux, etc.

Père de trois enfants, colonel à l'armée, officier de tir, Charles Juillard a accepté le mandat de président du TCJU2023 par respect envers la société et dans le but de mettre ses connaissances au service du tir, véritable école de vie. JCV

